

Conseiller pédagogique départemental « apprentissages fondamentaux »

CADRE DE FONCTIONNEMENT :

Les missions du CPD « apprentissages fondamentaux » sont exercées sous la responsabilité des IEN en charge des missions départementales « français » et « mathématiques ».

Il est membre du groupe de mission départemental « fondamentaux » et du groupe de mission départemental « français » ou du groupe de mission départemental « mathématiques ». Il est membre de droit des groupes de pilotage départementaux afférents à ces deux missions.

FONCTIONS ET MISSIONS EXERCEES :

Les missions des conseillers pédagogiques sont inscrites dans la circulaire n°2015-114 du 21-07-2015 parue au BOEN n°30 du 23-07-2015.

- Accompagner les équipes des formateurs
- Concevoir et suivre les actions de formation sur le département, en ce qui concerne la langue française. Participer au développement et à l'accompagnement de la mise en œuvre départementale des politiques nationales en lien avec le français ou les mathématiques.
- Co-piloter avec l'IEN en charge de la mission français ou mathématiques l'organisation, l'ordre du jour et les comptes-rendus des réunions du groupe départemental français et mathématiques
- Organiser et coordonner les constellations et les journées de formation dédiées
- Concevoir et conduire des animations pédagogiques dans les circonscriptions, dans le cadre des priorités nationales, académiques, et en lien avec les équipes locales ; renforcer en particulier l'approche interdisciplinaire et transversale de l'enseignement du français ou des mathématiques
- Concevoir, coordonner et conduire des modules de formation notamment dans les domaines du français ou des mathématiques
- Renforcer l'accompagnement des équipes sur les mathématiques, le français et la prévention de l'illettrisme dans les territoires et les secteurs les plus fragiles
- Participer aux réunions de travail départementales des différents groupes de mission

CONNAISSANCES ET COMPETENCES REQUISES :

- Bonne connaissance du système éducatif et de l'enseignement dans le premier degré
- Connaissance actualisée des textes de référence pour la formation des enseignants
- Expertise didactique dans le domaine des mathématiques et du français : veille sur les actions nationales et les recherches en ce qui concerne la didactique des mathématiques et du français et la lutte contre l'illettrisme
- Polyvalence disciplinaire et de mission impliquant une solide capacité d'adaptation (forte diversité des tâches)
- Capacités relationnelles, d'accueil, d'écoute, d'analyse, de synthèse, d'initiative et d'organisation
- Capacité à travailler en collaboration avec l'ensemble des IEN, des CPC et des CPD
- Bonne maîtrise des outils numériques

Division des personnels enseignants du premier degré public

- Ouverture à des pratiques innovantes orientées vers une meilleure réussite des élèves et des personnels
- Disponibilité et mobilité
- Détention du CAFIPEMF

IMPLANTATION(S) ET CONDITIONS D'EXERCICE :

Les 2 postes sont basés à la DSDEN à Vannes.

Le secteur d'intervention s'étend sur le département du Morbihan.

CONTACT :

Pour tout renseignement, s'adresser à Madame Claire ARRAULT ou Madame Astrid DE LA MOTTE, IEN en charge de la mission départementale mathématiques et de la mission départementale français , au secrétariat de Mme Arrault : 02 97 84 42 90 ou au secrétariat de Mme de la Motte : 02 97 26 61 85.